



## LE MOT DU PRIEUR

Nous fêtons en ce début d'été un anniversaire de taille, celui des vingt ans des sacres épiscopaux conférés à nos quatre évêques par Monseigneur Marcel Lefebvre. C'était le 30 juin 1988. Et avec une certaine fierté je puis dire, comme mes deux confrères : « j'y étais ». Sauf qu'eux étaient déjà soit diacre, soit prêtre depuis cinq ans, alors que je n'étais qu'un petit lycéen sortant de son bac de français et embauché comme moniteur pour un camp de la Croisade Eucharistique. La cérémonie, grandiose sous cette cathédrale de toile dressée au pied des montagnes du Valais, fut un véritable événement historique, ce fut l'« opération survie » de la Tradition, c'est-à-dire de la foi catholique et du sacerdoce catholique. De ce séjour à Ecône, je me rappelle la foule nombreuse et reconnaissante du jour des sacres, mais aussi l'atmosphère bien plus calme du séminaire dans les premiers jours de juillet. L'évêque de fer, calme et souriant, mangeait à la table commune qui rassemblait le nombre plus réduit des résidents estivaux du séminaire. Un séminariste me proposa de le remplacer pour servir la messe privée de Monseigneur : je m'empressais d'accepter, non sans avoir failli y perdre mon latin à cause de l'émotion.

Mais fi des souvenirs personnels : il nous faut vingt ans après remercier Monseigneur pour sa clairvoyance, sa prudence surnaturelle et son courage. Car vingt ans après, nous voyons bien que la crise que traverse l'Eglise n'est pas un petit rhum des foins qu'il suffit de laisser passer. C'est une crise de la foi dont les

effets dévastateurs se révèlent mois après mois à travers la crise des vocations, la fermeture des églises et leur démolition programmée, l'alignement complet des écoles catholiques sur les écoles républicaines, l'apostasie des pays autrefois catholiques qui se gargarisent de laïcisme avant de devoir courber le front sous le yatagan de l'Islam. Monseigneur a réagi comme un évêque devait le faire : en fondant des séminaires et en y assurant à la fois une solide formation doctrinale et une profonde éducation spirituelle : « doctrina cum pietate ». Et cette œuvre avait besoin d'évêques pour continuer. Alors que les autorités vaticanes, après des mois de tractation, refusaient d'arrêter une date précise mais lais-

saient traîner les choses, Monseigneur décida de passer outre le mandat pontifical au vu de l'état de grave nécessité dans lequel se trouvait l'Eglise. Il encourut pour cela les épithètes infamantes de schismatiques et d'excommunié.

## La Survie du Sacerdoce

Merci Monseigneur ! Si la Tradition est bien vivante un peu partout dans le monde, c'est bien le fruit béni des sacres de 1988. Si le Motu Proprio de juillet dernier déclarant enfin que la messe de saint Pie V n'avait jamais été abrogée a pu être publié par Benoît XVI, c'est que vos prêtres ont continué à la célébrer contre vents et marées.

Même les communautés dites *Ecclesia Dei* doivent aussi, paradoxalement, leur existence à Mgr Lefebvre. Car *Ecclesia Dei* est le nom du Motu Proprio de Jean-Paul II qui l'excommunie et qualifie son acte de schismatique. Et si ces communautés obtiennent quelques miettes d'apostolat d'épiscopats modernistes, c'est

## Attention !

Pendant les mois de juillet et d'août, les horaires des messes dominicales à Charleville-Mézières et à Reims sont modifiés :

**Messe à 8h45 à Charleville-Mézières**

**Messe à 11h15 à Reims**

souvent parce que la Fraternité Saint Pie X exerce déjà non loin son ministère. Il est tout de même symptomatique que le seul lieu de culte accordé à l'Institut du Bon Pasteur, à l'exception de Saint-Eloi à Bordeaux et de l'église de Courtalain, soit l'église de Rolleboise, dans le diocèse de Versailles, située à moins de 10 km du prieuré de Mantes-la-Jolie. Et l'Abbé Laguérie, Philippe, qui a conservé le sens de l'humour malgré qu'il en ait, n'hésite pas à qualifier de « fructueuse » cette collaboration (blog de l'Abbé Laguérie, article du 31/01/08). L'Institut du Christ Roi vient d'obtenir un lieu d'apostolat dans l'immense Afrique. Je vous laisse deviner l'endroit : au Gabon, à Libreville, tout près de notre Mission Saint Pie X.

Mais si Monseigneur a permis la survie de la Tradition, c'est à chacun d'entre nous à travailler à son extension dans l'espace, à sa pérennité dans le temps et surtout à sa restauration dans l'Eglise. Pour cela, il faut des prêtres, de nombreux prêtres, qui offrent aux quatre coins du globe le sacrifice de la croix renouvelé sur nos autels, afin que le sang rédempteur de la Passion sanctifie jour après jour les âmes chrétiennes. Un jeune homme fidèle à sa vocation, ce sont des milliers d'âmes

baptisées, rassasiées de l'Eucharistie, purifiées de leurs péchés, éclairées des vérités de la foi et soutenues sur le chemin qui mène au ciel. Ce sont des centaines, des milliers d'âmes arrachées à l'enfer. Par le seul fait qu'il dise la messe, le prêtre contribue au salut des âmes, même si bien sûr son zèle apostolique doit l'engager à agir sur les âmes elles-mêmes. Dom Marmion écrivait : « Un prêtre ne ferait-il qu'offrir chaque matin le Saint-Sacrifice – ne l'aurait-il offert qu'une seule fois dans sa vie – il aurait fait quelque chose d'infiniment plus grand que toutes les grandes actions qui passionnent les hommes ». Mgr Lefebvre écrivait lui-même en 1966 : « Car quoiqu'il en soit du succès ou de l'insuccès de son apostolat, il sait que par le Saint Sacrifice Eucharistique il accomplit l'acte essentiel de son sacerdoce par lequel il offre tous ceux auxquels il est envoyé, par lequel les bénédictions de Dieu descendent sur le monde et sur ceux qui l'entourent en particulier ».

Le monde a besoin de prêtres, comme une moisson arrivée à maturité a besoin des moissonneurs : il faut prier sans relâche le Maître de la moisson d'y envoyer des ouvriers.

*Abbé Ludovic Girod*

## AU FIL DU TEMPS ...



**Vendredi 23 et samedi 24 mai** : récollection des prêtres du doyenné à Camblain-l'Abbé en présence de l'Abbé Duverger. Les Abbés Gérard et Castel s'y rendent en s'arrêtant au passage à Le Hérie pour que l'Abbé Rigault se joigne à eux. L'Abbé Girod reste au Prieuré pour prêcher la récollection de première communion le samedi après-midi.

**Dimanche 25 mai** : solennité de la Fête-Dieu et cérémonie des premières communions. A Reims, procession du Très Saint Sacrement dans les rue du quartier avec un reposoir sur le parcours. Les enfants ayant reçu l'Eucharistie pour la première fois rendent hommage à Jésus-Hostie en jetant des fleurs sur son passage.

**Samedi 7 juin** : malgré un temps menaçant, toute une équipe est en place pour la préparation de la kermesse. Le travail ne manque pas avec les tentes à monter, le bar et les tables à installer, ou encore la décoration à mettre en place. Il ne reste plus qu'à prier sainte Claire pour que le ciel soit clément demain.

**Dimanche 8 juin** : grande kermesse du prieuré. La messe à Reims est célébrée par l'Abbé Loïc Duverger, assistant du Supérieur de District, invité pour l'occasion. Le Prieuré se remplit le temps de l'apéritif, puis commence le repas suivi de l'aubade de la chorale. Ce fut l'occasion de remercier Mlle Le Bihan pour les nombreuses années passées à sa direction et qui nous quittera cet été. Tout l'après-midi, les stands offrent leurs jeux ou leurs produits. Nouveauté pour cette année : une structure gonflable installée devant le Prieuré et qui ne désemplit pas de la journée, et le stand du loto des odeurs, avec de bons lots pour les meilleurs " nez ". Un grand merci à tous les organisateurs et à tous les dévoués bénévoles de cette belle fête paroissiale (Voir les photographies en pages centrales)

**Jeudi 12 juin** : conférence de Mlle Marie-José Tanturri sur le Saint-Suaire à Notre-Dame de France. La conférencière se sert des moyens modernes de présentation de documents (vues et textes explicatifs qui se succèdent sur un écran) pour nous replonger dans la Passion de Notre-Seigneur par l'étude de son linceul.

**Samedi 14 et dimanche 15 juin** : sortie des louveteaux avec nuit sous la tente. Nous commençons par la visite complète du centre de secours principal d'Epervain. Un pompier nous montre les locaux, les matériels et les véhicules consacrés à porter secours et à éteindre les feux. Nous nous rendons ensuite à La-Neuveville-en-Chaillois pour y planter nos tentes. Deux nouvelles recrues profitent de ce week-end pour découvrir le louvetisme.

**Mardi 17 juin** : journée d'adoration du Très Saint Sacrement au Prieuré pour toutes les grandes intentions de la Fraternité Saint Pie X, notamment la fin de la crise dans l'Eglise et les vocations. Les élèves participent à tour de rôle à cette garde d'honneur devant la sainte Hostie.



**Dimanche 22 juin** : les fidèles de la chapelle Saint-Walfroy se rendent en pèlerinage à Avioth pour y vénérer Notre-Dame. Une marche réunit d'abord les plus vaillants. Puis tous se réunissent à la basilique pour y visiter Notre-Dame et la prier ensemble.



En cette fin d'année scolaire, les élèves de l'école Saint-Rémi passent leurs compositions de fin d'année avec, pour la plupart, tout le sérieux requis. Les élèves de CM2 passent eux un examen commun à toutes les écoles primaires francophones de la Fraternité Saint Pie X. Les copies seront toutes corrigées à l'école Saint-Ferréol de Marseille, sous la direction de l'Abbé Ramé et les résultats nous seront communiqués durant l'été. Les élèves ayant dépassé la moyenne se verront attribuer un diplôme sanctionnant leur bon niveau atteint en fin de primaire.



## QUELQUES NOUVELLES DE L' AISNE

A le Hérie-la-Viéville, le bien ne fait pas de bruit. Il se passe de bonnes et belles choses derrière le grand portail du Cours Notre-Dame des Victoires. Les communions solennelles du 12 avril. La procession de la Fête-Dieu, le jeudi 22 mai : la longue cérémonie parut trop brève pour apprécier la richesse des reposoirs, la profusion des pétales de fleurs lancés par les petites filles, toutes vêtues de blanc, les prières, les chants, la ferveur ... On aimerait que la fête dure toujours, jusqu'à l'éternité. Et le vendredi 30 mai, pour le Sacré-Cœur de Jésus, une procession toute aussi fervente et bien fleurie.

Le 7 juin, l'école accueillait Mgr Tissier de Mallerai pour les confirmations. Un trentaine d'enfants se sont agenouillés devant le Pontife pour recevoir de sa main la marque du Saint-Chrême. Certes, la grâce sanctifiante ne se voit pas mais la dignité de la cérémonie bien servie par les garçons de Camblain-l'Abbé, manifestait la grandeur du sacrement et réchauffait la foi des fidèles.

Le dimanche 8 juin, Monseigneur s'est rendu à Saint-Quentin pour célébrer la Messe dans notre chapelle de l'Immaculée Conception. Les familles avec leurs nombreux enfants s'étaient regroupés pour entourer l'évêque et écouter sa prédication : l'appel des premiers apôtres et l'appel de nouvelles vocations : prêtres, religieux, religieuses actives comme les Dominicaines Enseignantes et les sœurs de la Fraternité Saint Pie X. La grâce épiscopale et la bonté de Mgr Tissier de Mallerai ont apporté à tous, une note d'unité pour engendrer de bons fruits dans les âmes des chrétiens écartelés par les épreuves de l'Eglise. Gage de cette unité : toutes les bonnes volontés qui s'étaient réunies pour former une chorale exceptionnelle en l'honneur de cet événement exceptionnel !

**LE PRIEURÉ NOTRE-DAME DE FATIMA**  
VOUS INVITE AU



**PÈLERINAGE  
DE  
RENTRÉE  
À**

**NOTRE-DAME DE LIESSE  
DIMANCHE 7 SEPTEMBRE**

**Carnet de Famille**

**Baptême**

Mathis Planchon, le 14 juin à Reims.

**Premières Communions le 25 mai à Reims**

Antoine Bottet  
Pierre Noël  
Etienne Oudin  
Evrard Philippoteaux  
Valentine Gérard  
Blandine Révolte  
Marine Souan

**Sépulture**

Jacques Phulpin, le 28 mai à Joinville.

**Quelques dates  
importantes pour  
les mois à venir**

**Du mardi 12 au 16 août :** Université d'été de la  
Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X à l'Ecole  
Sainte-Marie, près de Saint-Malo.

**Dimanche 7 septembre :** Pèlerinage de rentrée  
du prieuré à Notre-Dame de Liesse.

**Lundi 8 septembre :** Rentrée des classes à l'éco-  
le Saint-Rémi.

**Samedi 11 et dimanche 12 octobre :** Journées  
de la Tradition à Villepreux (78).

**ACTIVITÉS PAROISSIALES**

**Croisade du Rosaire :**

*Intention du mois de juillet : Pour la famille  
chrétienne, pour des parents chrétiens.*

*Intention du mois d'août : Pour la Sainte Messe  
serépande partout.*

**Catéchismes :**

REIMS : **Abbé Girod**

Enfants (de 5 à 14 ans) : les mercredis de 14h30 à 16h30  
une semaine sur deux. **Attention :** changement de lieu. Ces  
catéchismes avaient lieu l'année écoulée à Prunay. Ils auront  
désormais lieu à l'église Notre-Dame de France. Reprise le  
mercredi 10 septembre.

Adolescents : une heure hebdomadaire en période sco-  
laire.

Adultes : les 2èmes et 4èmes mardis de chaque mois de  
20h30 à 21h30. Reprise en septembre. Programme de l'année  
2008-2009 : les sacrements et la liturgie.

PRUNAY : **Abbé Girod**

Des catéchismes pourront avoir lieu en plus à Prunay si la  
demande est suffisante.

CHARLEVILLE : **Abbé Castel**

TROYES : **Abbé Girod**

deux dimanches par mois de 16h30 à 17h30.

Reprise le mercredi 10 septembre.

**Cercle de la Tradition :**

CHARLEVILLE : **Abbé Castel**

Le premier samedi du mois à 19h00.

TROYES : **Abbé Girod**

deux dimanches par mois de 16h30 à 17h30.

Reprise le mercredi 10 septembre.

**Cercle Sainte-Marie des mères de famille :**

PRUNAY : **Abbé Castel**

Un mardi par mois de 14h30 à 16h00 (possibilité de  
confier les jeunes enfants à une institutrice). Reprise au mois  
de septembre.

**Croisade Eucharistique :**

*Intention du mois de juillet : Pour les vocations  
sacerdotales et religieuses.*

*Intention du mois d'août : Pour le salut de la  
France chrétienne.*

PRUNAY (Filles) : **Abbé Gérard**

Reprise au mois de septembre.

**Louveteaux (Meute Bx Charles de Foucauld) :**

CAMP D'ÉTÉ : du samedi 5 au samedi 12 juillet à  
Lignol-le-Château (10). Feu de camp ouvert au public  
le vendredi 11 juillet vers 21h00.

**Scouts marins :**

CAMP D'ÉTÉ : en juillet en Bretagne avec la Troupe  
Saint-Paul de Lyon.

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT - PIE X  
COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU DISTRICT DE FRANCE

Suresnes, le 10 juin 2008



MISE EN GARDE  
CONTRE TROIS SITES  
SÉDÉVACANTISTES

De longue date, nous connaissons les techniques d'étiquetage utilisées par l'ennemi conciliaire pour discréditer le combat de la Fraternité : les épithètes rebattues "*d'intégriste*", de "*schismatique*", "*d'ex-communicé*" nous sont devenues familières. Bien que cette manipulation de l'opinion ait été suffisamment efficace pour en faire trembler certains ou en décourager d'autres, elle n'a jamais été assez forte pour détruire la Tradition et l'empêcher de se développer.

Mais, il est aujourd'hui devenu nécessaire **de mettre en garde contre l'utilisation de nouvelles dialectiques** non moins pernicieuses que les premières.

Il s'agit, sous couvert de fidélité à Monseigneur Lefebvre, de dénoncer toute action de la Fraternité comme suspecte de déviation et d'infidélité à son Fondateur. **On ne la qualifiera plus de schismatique, mais on la dira en train de trahir le combat de son Fondateur, de préparer sa soumission à la Rome conciliaire et à ses erreurs.**

Tout effort qu'elle entreprendra pour travailler à la conversion intellectuelle des autorités conciliaires suffira pour qu'elle soit accusée d'intelligence avec l'ennemi, **comme si Monseigneur Lefebvre n'avait pas eu, le tout premier, le souci constant d'oeuvrer pour le retour de Rome à la Tradition**, et n'avait pas multiplié les efforts incessants envers les autorités de l'Eglise. Alors qu'elle n'a jamais cessé de répéter son refus très clair de conclure des accords seulement pratiques, comme cela a été en particulier confirmé par son Chapitre Général de 2006, **la Fraternité se trouve sans cesse dénoncée comme étant en passe d'abandonner le combat au motif des conversations qu'elle entretient avec ces autorités.**

Etant donné que les prophéties de ce ralliement de la Fraternité aux erreurs conciliaires - annoncé comme toujours imminent par ces sites - ne se réalisent pas, leurs auteurs, **pour dissimuler le discrédit où les rejettent leurs divinations avortées, dévoilent leur véritable identité par l'invention de complots plus délirants les uns que les autres et par l'infamie des colportages ramassés dans le caniveau où ils puisent pour salir l'oeuvre de Monseigneur Lefebvre, diffamer et calomnier de la façon la plus outrageuse les membres de la Fraternité, et semer le doute sur leur fidélité.**

Les sites qui s'adonnent à ces pratiques réalisent concrètement le dessein de la Révolution conciliaire. Ils s'attaquent fort peu au modernisme et se montrent ses meilleurs alliés par leur acharnement à contourner la dernière résistance dans l'Eglise, leur seule rage étant de ne pas réussir à la détruire. C'est pourquoi **il est légitime de se demander si ces sites ne sont pas purement et simplement téléguidés par l'ennemi.** Il est particulièrement édifiant de faire apparaître au grand jour le motif réel qui se trouve à l'origine

de la virulence de ces sites. Pourquoi s'entêtent-ils encore à dénoncer une soumission de la Fraternité aux erreurs du Concile (à laquelle ils ne croient plus eux-mêmes, s'ils y ont jamais cru) ?

Sans doute parce qu'il n'est jamais agréable à des prophètes de constater que leurs prophéties ont toujours tourné court et que leurs annonces, telles celles des témoins de Jehovah pour la fin du monde, se succèdent sans fin les unes aux autres..

Mais ils vivent en réalité dans **une peur plus profonde, celle d'un possible retour des autorités conciliaires vers la Tradition**. Ce retour, ils voudraient tant qu'il fut impossible ! Car il finirait en effet de donner tort à leur désespoir de la conversion des autorités romaines. Et en manifestant à quel point la Fraternité a eu raison de toujours faire entendre sa voix jusqu'à Rome et de ne jamais rompre avec les autorités de l'Eglise, il montrerait à jamais tout l'égarement de leur rage à avoir toujours dirigé tous leurs coups contre la Fraternité, tout l'égarement de leur refus à n'avoir jamais voulu faire quoi que ce soit - **même de prier**- pour la conversion des autorités conciliaires.

Nous voulons en particulier parler des sites suivants :

- **virgo-maria,**
- **rore-sanctifica,**
- **résistance-catholique** [Liste de diffusion uniquement].

Mais participent également à cette entreprise subversive ceux qui, tels des compagnons de route et des alliés objectifs, font de la publicité pour ces sites, les alimentent de suspicions odieuses ou, tels des idiots utiles et des caisses de résonance, en extraient les mensonges qu'ils répandent à leur tour.

**Nous ne pouvons pas exclure la possibilité d'une complicité de ces sites avec la Révolution conciliaire.** L'histoire de la résistance catholique depuis le Concile fourmille en effet de ces sédévacantistes que l'on a vu brusquement sauter à pieds joints par-dessus la Fraternité pour rejoindre la Rome conciliaire, ou ne pas hésiter à se tourner vers ses tribunaux canoniques lorsque leurs besoins personnels le réclamaient.

Pour qui roulent en réalité ces personnes ou ces groupes ? Les revirements soudains et mystérieux, les contradictions flagrantes où l'on surprend nombre d'entre eux ne peuvent qu'inciter à la méfiance.

Quoi qu'il en soit de l'existence de cette complicité, nous constatons que toute leur action **a toujours été et demeure uniquement appliquée à la destruction de l'œuvre de Monseigneur Lefebvre** et nous affirmons donc, à défaut de savoir si cette complicité avec la Révolution conciliaire est consciente, que leurs fauteurs en sont au moins les alliés objectifs.

Cette alliance entre des tendances apparemment opposées ne doit surprendre personne : les spécialistes des techniques révolutionnaires fabriquent avec soin chacune des mâchoires des tenailles avec lesquelles ils espèrent plus facilement se saisir de leurs proies. Leur plus grande habileté est de se servir, à leur insu, d'hommes ou de groupements qui concourent à leur fin.

**Nous condamnons et nous réprouvons donc publiquement et solennellement ces sites Internet pernicioseux, ceux qui les rédigent, leurs compagnons de route et leurs caisses de résonance.** Nous recommandons spécialement aux fidèles de s'en détourner, de ne pas consulter leurs messages, même sous prétexte d'information, de ne pas propager ces messages.

Pour autant qu'ils en auront l'occasion, nous invitons les fidèles à manifester auprès de ces sites une ferme désapprobation concernant les procédés indignes que ceux-ci emploient, et à diffuser le plus massivement possible, notamment sur le réseau Internet, la présente mise en garde.

**Abbé Régis de CACQUERAY** , Supérieur du District de France



# VINGT ANS APRÈS, QUELQUES REFLEXIONS SUR LES SACRES

Il y a vingt ans, Monseigneur Lefebvre menait l' « opération survie » de la Tradition en sacrant quatre évêques sans mandat pontifical. Vingt ans déjà, vingt ans seulement. C'est peu et c'est beaucoup. C'est bien peu car la situation de l'Eglise n'a guère changé<sup>1</sup>. Elle est toujours dirigée par des autorités modernistes réfractaires à la Tradition. Le recul de l'histoire manque donc pour faire un bilan définitif de cette opération. C'est aussi beaucoup car la mouvance traditionaliste a évolué en ce temps. De nouveaux instituts se sont créés, sur les bases de l'accord proposé par Rome et refusé par Monseigneur Lefebvre en mai 1988. De nombreuses discussions ont eu lieu entre d'une part ces instituts et la Fraternité Saint-Pie X et d'autre part les autorités romaines. Leur histoire, succès ou déconvenues nous permettent de vérifier la pertinence des différents arguments avancés à l'époque pour justifier ou, au contraire, réprouver ces consécration.

## L' « Opération Survie » de la Tradition

La pensée de Monseigneur Lefebvre sur la nécessité des sacres se résume dans l'expression « opération survie » de la Tradition qu'il employa dans son sermon le jour des sacres<sup>2</sup>. Il était convaincu que l'Eglise ne peut se couper de sa Tradition et rester fidèle à sa mission<sup>3</sup>. Elle a donc besoin d'évêques qui, non seulement, enseignent la foi catholique dans toute sa pureté, mais aussi dénoncent les erreurs l'infestant jusque dans ses plus hautes sphères. N'en trouvant malheureusement pas, Monseigneur Lefebvre estima être de son devoir de se donner des successeurs dans cette mission au service de l'Eglise.

Vingt ans après, les quatre évêques sacrés par ses soins sont les seuls à remplir cette mission. Sans l'intervention de Monseigneur Lefebvre, il n'y en aurait plus au grand détriment de l'Eglise.

Une autre raison, complémentaire de la précédente, était la nécessité d'assurer la pérennité d'un mouvement traditionaliste dans l'Eglise en le pourvoyant d'évêques pouvant ordonner ses candidats au sacerdoce et confirmer ses fidèles<sup>4</sup>. La Tradition ne peut pas subsister en théorie seulement, elle doit s'incarner dans des personnes et des œuvres concrètes qui lui donnent une vraie visibilité. Une Fraternité Saint-Pie X forte avec les moyens de se développer, est très utile pour cela. C'est en grande partie grâce à sa solidité et à sa fermeté qu'ont été obtenus tous les gestes de Rome en faveur de la Tradition, dont, entre autre le *Motu Proprio* *Sommarum Pontificum* du 4 juillet 2007. La Fraternité Saint-Pierre doit en partie sa création à la volonté des autorités romaines de montrer qu'elles étaient vraiment prêtes à faire un accord avec les Traditionalistes et que c'est l'entêtement de Monseigneur Lefebvre qui a fait échouer les discussions avec la Fraternité Saint-Pie X. Depuis, elle a, ainsi que les autres instituts *Ecclesia Dei*, souvent été utilisée par les évêques pour éloigner les fidèles Traditionalistes de la Fraternité Saint-Pie X. La disparition ou l'affaiblissement de celle-ci serait un coup très dur pour la Tradition et affecterait grandement la situation de tout le mouvement *Ecclesia Dei*.

## L' Accord du 5 mai 1988

Le 5 mai 1988, après un an de discussion avec Rome, Mgr Lefebvre signait un protocole d'accord avec le Cardinal Ratzinger<sup>5</sup>. Mais, dès le lendemain, il émettait des réserves qui devaient aboutir à son abolition. Il est communément affirmé que c'est Mgr Lefebvre qui a dénoncé unilatéralement ce protocole ; ce n'est pas tout à fait exact. Dans une entrevue accordée à *Fideliter* (N°70), le prélat déclare : « *C'est là, qu'après avoir signé le protocole qui devait ouvrir la voie à un accord, j'ai réfléchi. Cette accumulation de méfiance et de réticence, m'a poussé à exiger la nomination d'un évêque pour le 30 juin, parmi les trois dossiers que j'avais déposés le 5 mai. C'est cela, ou je fais des évêques. C'est cette mise en demeure qui a fait que le cardinal Ratzinger a dit : « Si c'est comme cela, le protocole est aboli. C'est fini, il n'y a plus de protocole. Vous rompez les relations. » C'est lui qui l'a dit, ce n'est pas moi.* »

On a ensuite prétendu que la Fraternité Saint-Pierre avait obtenu pour elle-même cet accord d'abord proposé à la Fraternité Saint Pie X. Cela aussi est inexact. D'abord, aucun membre de la commission *Ecclesia Dei* n'est issu du milieu de la Tradition. Ensuite, elle n'a toujours pas d'évêque.

Toujours est-il que Monseigneur Lefebvre expliqua ses réserves sur le protocole d'accord par trois raisons : l'impossibilité d'obtenir la majorité des membres dans la commission ; l'incertitude sur l'octroi d'un évêque pour lui succéder et la demande, après coup, d'une lettre d'excuse de sa part<sup>6</sup>.

## La commission Ecclesia Dei

Monseigneur Lefebvre craignait qu'une commission où les Traditionalistes n'auraient pas la majorité ne soit pas vraiment au service de la Tradition. N'est ce pas le moins qu'on puisse dire de la commission *Ecclesia Dei* ? Depuis sa création, elle ne cesse de souffler le chaud et le froid sur les instituts qu'elle chapote. Parfois, elle prend leur partie en compatissant aux problèmes qu'ils ont avec les évêques ou en les défendant contre d'injustes accusations ; d'autres fois elle fait pression sur eux pour les amener à des concessions. Mais, il faut bien constater qu'elle n'obtient de résultats que dans le deuxième sens. Combien de fois n'a-t-elle pas souhaité un meilleur accueil des évêques pour ces instituts ? Cependant, concrètement, elle ne fait rien pour les défendre. Ainsi, les évêques de Versailles, Lyon et Orléans ont récemment renvoyé la Fraternité Saint-Pierre de leur diocèse tout en débauchant certains de ses prêtres sans que la commission Ecclesia Dei ne veuille ou ne puisse intervenir. Par contre, elle n'a pas hésité à peser de tout son poids sur les élections au superiorat de la Fraternité Saint Pierre, allant même jusqu'à imposer son candidat en la personne de l'abbé Arnaud Devillers en l'an 2000 (Cfr lettre/document du Cardinal Castrillon Hoyos, président de la Commission Ecclesia Dei du 29 juin 2000).

On en vient à se demander si le seul but de cette commission n'est pas d'amener ces instituts petit à petit à se rallier aux idées modernistes. Elle les a d'ors et déjà neutralisés. Non seulement, ils ne s'élèvent plus publiquement contre les erreurs enseignées par les autorités de l'Eglise, mais bien souvent ils cherchent à les excuser voir même les justifier, quand ils ne les partagent pas. On pourra s'en convaincre en lisant en annexe la liste des compromis doctrinaux faits par ces différents instituts. Face à ce bilan, les déclarations affirmant lors des accords passés qu'aucune concession n'avait été faite sur la doctrine, apparaissent bien dérisoires.

La commission n'a pas non plus renoncé à leur faire célébrer la liturgie nouvelle. Ainsi tout dernièrement, le 30 mai, lors d'ordinations aux Etats Unis, le cardinal Castrillon Hoyos a déclaré dans son sermon : « *En tant que président de la Commission pontificale Ecclesia Dei, je porte un regard particulier sur ces jeunes hommes qui célébreront le Saint Sacrifice de la Messe et les Sacrements principalement selon les livres liturgiques de la forme extraordinaire du Rite romain qui est un trésor pour l'ensemble de l'Eglise.*

« *Cela répond à un désir d'un bon nombre de fidèles. Comme je suis heureux de promouvoir la volonté exprimée par notre Saint-Père dans son Motu Proprio Summorum Pontificum et d'encourager la mise en œuvre de ce document important, je vous invite aussi, mes chers fils et frères, à vous efforcer à faire partie intégrante des diocèses dans lesquels vous allez servir, frères de vos frères prêtres, en montrant un profond respect pour la forme ordinaire du rite romain, en concélébrant avec vos évêques à la messe chrismale et quand ce signe de la communion sacerdotale est spécialement approprié.* » (Cfr site internet *la plume de Rastignac*, lettre N°14)

## Un évêque pour la Tradition

Face à la mauvaise volonté de Rome pour fixer la date du sacre d'un évêque pour lui succéder, Monseigneur Lefebvre douta d'en obtenir jamais un. De fait, la Fraternité Saint-Pierre, fondée sur les bases du protocole d'accord du 5 mai, n'a jamais obtenu d'évêque ; de même que les autres instituts *Ecclesia Dei*. Seule exception, l'institut Saint Curé d'Ars de Campos, mais son cas est un peu différent car c'est un institut diocésain.

Ces instituts nous rétorqueront sans doute ce que Rome tenta de faire accepter à Monseigneur Lefebvre : en fait, ils n'en ont pas besoin ; ils arrivent à trouver des évêques pour ordonner leurs membres. Cependant il faut bien reconnaître que nombre d'évêques s'y refusent et que ceux qui acceptent ne partagent pas ouvertement leurs idées. Ils le font pour faire plaisir ou par calcul politique. Résultat : ces instituts dépendent totalement de Rome et des évêques pour l'ordination de leurs membres, ordinations dont dépend leur survie. Voilà qui ne doit pas faciliter la résistance quand ceux-ci exercent des pressions indues.

## Une lettre d'excuse

Il ne s'agissait pas seulement pour Monseigneur Lefebvre de s'excuser pour quelques écarts de langage ou attitudes qui auraient pu blesser le Pape. Il ne s'y serait certainement pas refusé. On lui demandait de s'excuser pour sa soi-disant rébellion contre les autorités romaines, de reconnaître en fait qu'il avait eu tort d'entrer en résistance contre l'auto-démolition de l'Eglise<sup>7</sup>. Comment aurait-il pu faire cela alors qu'il avait agi en son âme et conscience, persuadé que cela était son devoir d'évêque catholique ? Un telle incompréhension de sa position de la part des autorités romaines ne pouvait que renforcer son inquiétude devant les difficultés rencontrées dans la composition de la commission et l'obtention d'un évêque pour la Fraternité Saint-Pie X. Comme il l'écrivit lui-même, Rome donnait à penser qu'elle n'avait d'autre but dans ces discussions que celui qu'elle avait toujours eu jusque là : « *faire accepter à la Fraternité Saint-Pie X le concile et les réformes et lui faire reconnaître son erreur* » (Monseigneur Lefebvre dans un texte datant du 19 juin 1988)<sup>8</sup> N'est ce pas ce qui est arrivé à tous les instituts *Ecclesia Dei* ralliés à Rome ces vingt dernières années ? Ils n'émettent plus de réserves sur le concile et les réformes quand ils n'en arrivent pas à les approuver et les défendre.

## Un Acte Schismatique ?

Certains se sont opposés aux sacres en affirmant que sacrer un évêque sans l'autorisation papale est contraire à la constitution divine de l'Eglise et constitue donc un acte schismatique. Les déclarations ( Décret du Cardinal Gantin du 1er juillet 1988 et Motu Proprio *Ecclesia Dei Afflicta* du 2 juillet 1988) du Saint-Siège sont venues appuyer leurs dires. Sur de telles questions dogmatiques le temps n'a pas de prise et vingt ans n'ont rien changé aux arguments exposés des deux côtés. Ils ont, par contre, permis de constater que, dans l'Eglise « conciliaire » elle-même, les avis sont partagés. Beaucoup ne croient pas que la Fraternité Saint-Pie X et ses fidèles soient schismatiques. Donnons quelques exemples :

Dans une lettre datée du 3 mai 1994, le cardinal Cassidy, président du Conseil Pontifical pour l'Unité des chrétiens, écrit à un correspondant étranger : « *En ce qui concerne votre demande, je voudrais faire remarquer tout de suite que le Dicastère sur l'œcuménisme n'est pas concer-*

né par la Fraternité Saint-Pie X. La situation des membres de cette Société est une affaire interne de l'Eglise Catholique. La Fraternité Saint-Pie X n'est pas une autre Eglise ou Communauté ecclésiale dans le sens qu'utilise ce Dicastère. Bien sûr, la messe et les sacrements administrés par les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X sont valides. » On ne saurait être plus clair.

Le 1er mai 1991, Mgr Ferrario, évêque d'Hawaï, excommunia 6 laïcs au motif qu'ils avaient « accompli un acte schismatique, non seulement en se procurant « les services » de Mgr Williamson pour administrer le sacrement de confirmation à la chapelle Notre-Dame de Fatima, mais aussi par leur association même avec l'évêque susmentionné ». Ceux-ci firent appel et obtinrent gain de cause. Dans une lettre datée du 28 juin 1993, le nonce apostolique aux Etats-Unis, Mgr Cacciavillan déclara de la part du cardinal Ratzinger : « Suite à l'examen de votre cas conduit sur la base de la loi de l'Eglise, il ne résulte pas que les faits mentionnés dans le dit décret soient formellement schismatiques dans un sens strict, car ils ne constituent pas l'offense de schisme. Par conséquent la congrégation tient que le décret du 1<sup>er</sup> mai 1991 manque de fondement et donc de validité. »

Le 13 novembre 2005, le Cardinal Hoyos a affirmé devant la télévision italienne TV Canal 5 : « Nous ne sommes pas face à une hérésie. On ne peut pas dire en termes corrects, exacts, précis qu'il y ait schisme. (...) Ils sont à l'intérieur de l'Eglise. Il y a seulement ce fait qu'il manque une pleine, une plus parfaite communion, parce que la communion existe. » On aimerait bien savoir comment il faut comprendre ces différents degrés dans la communion. Retenons seulement pour l'instant ce qui nous intéresse d'abord : le cardinal Castrillon Hoyos a affirmé publiquement qu'on ne peut pas dire qu'il y a schisme et que nous sommes à l'intérieur de l'Eglise.

Le tribunal romain de la Sainte Rote qui juge en dernière instance les cas de nullité de mariage n'hésite pas à déclarer nuls les mariages célébrés par des prêtres de la Fraternité Saint-Pie X au motif que la forme canonique n'a pas été respectée. Or le Droit Canon dispense du respect de la forme canonique les schismatiques (can. 1117). Donc, en toute bonne logique, en jugeant ainsi, ce tribunal reconnaît indirectement que les prêtres et les fidèles de la Fraternité Saint-Pie X ne sont pas schismatiques<sup>9</sup>.

On pourrait continuer encore longtemps cette liste qui renforce les arguments avancés par la Fraternité Saint-Pie X pour se défendre de l'accusation de schisme. IL serait trop long de reprendre tous ces arguments ici ; notons seulement que l'Eglise « conciliaire » elle-même, est divisée sur le sujet, et ce même au plus haut niveau.

## Conclusion

Il y a vingt ans, Monseigneur Lefebvre estima de son devoir de consacrer quatre évêques sans mandat pontifical pour assurer la survie de la Tradition dans l'Eglise catholique. Un an de discussions avec les autorités romaines n'avait pu rétablir sa confiance ébranlée par trente années d'errements conciliaires et vingt ans de persécution subie de leur main. Dans une lettre au pape datée du 2 juin 1988, il concluait : « Etant donné le refus de considérer nos requêtes, et étant évident que le but de cette réconciliation n'est pas du tout le même pour le Saint-siège que pour nous, nous croyons préférable d'attendre des temps plus propices au retour de Rome à la Tradition. C'est pourquoi nous nous donnerons nous-même les moyens de poursuivre l'œuvre que la Providence nous a confié, assuré par la lettre de Son Eminence le Cardinal Ratzinger datée du 30 mai, que la consécration épiscopale n'est pas contraire à la volonté du Saint-Siège, puisqu'elle est accordée pour le 15 août. » Vingt ans après, les faits lui ont donné raison. Personne n'a signé avec Rome l'accord proposé dans le protocole du 5 mai 1988. Malgré des concessions toujours plus importantes sur l'usage de la liturgie traditionnelle, aucun institut *Ecclesia Dei* n'a obtenu de sièges à la Commission du même nom, ni d'évêques. Tous ont cessé de dénoncer les erreurs du concile Vatican II et s'y rallient petit à petit. Tel est, nous disent-ils, le prix à payer pour rester catholique. Pourtant la Fraternité Saint-Pie X n'a jamais cessé de l'être. Plus que tout autre, elle a gardé la pureté de la foi qui fait le vrai fils de l'Eglise. Monseigneur Lefebvre écrivait en 1989 : « Je pense donc qu'il n'y a aucune hésitation, ni aucun scrupule à avoir vis-à-vis de ces consécrations épiscopales. Nous ne sommes ni schismatiques, ni excommuniés, nous ne sommes pas contre le Pape. Nous ne sommes pas contre l'Eglise catholique. Nous ne faisons pas d'Eglise parallèle. Tout cela est absurde. Nous sommes ce que nous avons toujours été, des catholiques qui continuent. C'est tout. » (Mgr Lefebvre, entrevue publié dans *Fideliter*, N°70, juillet-août 1989). Ces paroles n'ont jamais été plus pertinentes. Il y a presque un an, le processus de réhabilitation de Mgr Lefebvre a commencé avec la reconnaissance du fait que la messe de Saint Pie V n'a jamais été abrogée (Motu Proprio *Summorum Pontificum* du 4 juillet 2007). N'est ce pas, en effet, le refus obstiné de Monseigneur Lefebvre de célébrer la nouvelle messe qui fut à l'origine de ses problèmes avec les autorités romaines ? Ce processus pourrait bien aboutir tout prochainement. Ces derniers jours de juin, les médias font état d'une possible levée de l'excommunication de Monseigneur Lefebvre, de Monseigneur de Castro Mayer et des quatre évêques consacrés par eux. Les cinq conditions posées par Rome pour cela sont très révélatrices. Aucune n'aborde de point doctrinal : pas un mot sur la reconnaissance du Concile Vatican II et de la nouvelle messe<sup>10</sup>. Rome reconnaît donc qu'on peut avoir des réserves sur ces deux points cruciaux tout en étant catholique en communion avec le Pape. N'est ce pas là ce que Monseigneur Lefebvre a toujours soutenu ?

**Abbé François Castel**

## Notes

1 « (...) rien n'a changé dans la volonté de Rome de poursuivre les orientations conciliaires, malgré quarante années de crise, malgré les couvents dépeuplés, les presbytères abandonnés, les églises vides. Les universités catholiques persistent dans leurs divagations, l'enseignement du catéchisme reste une inconnue alors que l'école catholique n'existe plus comme spécifiquement catholique : c'est devenu une espèce éteinte... » Monseigneur Fellay, *Lettre aux amis et bienfaiteurs*, N° 72, avril 2008.

2 « Aujourd'hui cette journée c'est l'« opération survie » et si j'avais poursuivi avec Rome, en continuant les accords que nous avons signés et en poursuivant la mise en pratique de ces accords, je faisais « l'opération suicide ». Je ne le peux pas. Il n'y a pas de choix. Je suis obligé, car nous devons survivre. C'est pourquoi aujourd'hui, en consacrant ces évêques, je suis persuadé de continuer à faire vivre la Tradition, c'est-à-dire à servir l'Eglise catholique. » Monseigneur Lefebvre dans son sermon des sacres, dans *Fideliter*, N°64, juillet-août 1988, p. 6.

3 « [la] Tradition est la seule source de sanctification et de salut pour les âmes, et la seule possibilité de renouveau pour l'Eglise. » Monseigneur Lefebvre dans un texte du 19 juin 1988

4 « Vous savez bien qu'il ne peut y avoir de prêtres sans évêques. Tous ces séminaristes qui sont ici présents, si demain le Bon Dieu me rappelle – ce sera sans doute sans tarder – de qui recevront-ils le sacrement de l'ordre, des évêques conciliaires dont les sacrements sont tous douteux parce que l'on ne sait pas exactement quelles sont leurs intentions. Ce n'est pas possible.

« Or quels sont les évêques qui ont gardé vraiment la Tradition, qui ont gardé les sacrements tels que l'Eglise les a donnés pendant vingt siècles jusqu'au Concile Vatican II ? Eh bien c'est Mgr de Castro Mayer et moi-même. Je n'en puis rien. C'est comme ça. Donc beaucoup de séminaristes se sont confiés à nous et ont senti qu'il y avait là la continuité de la Tradition. Ils sont venus dans nos séminaires malgré les difficultés qu'ils ont rencontrées, pour recevoir une véritable ordination sacerdotale et pour pouvoir offrir le vrai sacrifice du Calvaire, le vrai sacrifice de la messe et vous donner les vrais sacrements et la vraie doctrine, le vrai catéchisme. Voilà le but de ces séminaires.

« Alors, je ne puis en conscience laisser ces séminaristes orphelins et je ne puis pas vous laisser vous non plus orphelins en disparaissant sans rien faire pour l'avenir. Ce n'est pas possible. E serait contraire à mon devoir. » Monseigneur Lefebvre, sermon du 30 juin 1988, dans *Fideliter*, N°64, juillet-août 1988, p. 6.

5 Extraits du texte du protocole d'accord du 5 mai 1988 :

#### « 2. COMMISSION ROMAINE.

« Une commission romaine pour coordonner les rapports avec les divers Dicastères et les évêques diocésains, ainsi que pour résoudre les problèmes éventuels et les contentieux, sera constituée par les soins du Saint-Siège, et pourvue des facultés nécessaires pour traiter les questions indiquées ci-dessus (par exemple l'implantation à la demande des fidèles d'un lieu de culte là où il n'y a pas de maison de la Fraternité, « ad mentem » can. 383 §2).

« Cette commissions sera composée d'un Président, d'un Vice-Président, et de cinq membres, dont deux de la Fraternité.

« Elle aurait en outre la fonction de vigilance et d'appui pour consolider l'œuvre de réconciliation et régler les questions relatives aux communautés religieuses ayant un lien juridique ou moral avec la Fraternité.

(...)

#### « 5. PROBLÈME DE L'ÉVÊQUE.

« 5.1. Au niveau doctrinal (ecclésiologique), la garantie de stabilité et de maintien de la vie et de l'activité de la Fraternité est assurée par son érection en Société de vie apostolique de droit pontifical et l'approbation des Statuts par le Saint-Père.

« 5.2. Mais, pour des raisons pratiques et psychologiques apparaît l'utilité de la consécration d'un évêque membre de la Fraternité. C'est pourquoi, dans le cadre de la solution doctrinale et canonique de la réconciliation, nous suggérons au Saint-Père de nommer un évêque choisi dans la Fraternité, sur présentation de Mgr. Lefebvre. En conséquence du principe indiqué ci-dessus (5.1.), cet évêque n'est pas normalement Supérieur Général de la Fraternité. Mais il paraît opportun qu'il soit membre de la commission romaine. »

On peut trouver le texte complet de ce protocole dans *Fideliter*, numéro hors série, 29-30 juin 1988.

6 « Les colloques qui ont suivi en avril et mai nous ont bien déçu. On nous remet un texte doctrinal, on y ajoute le nouveau Droit Canon, Rome se réserve 5 membres sur 7 dans la commission romaine, dont le président (le card. Ratzinger) et le vice-président. La question de l'évêque est solutionnée avec peine : on insistait pour nous montrer que nous n'en avions pas besoin. Le Cardinal nous fait savoir qu'il faudrait laisser célébrer une messe nouvelle à Saint Nicolas du Chardonnet. Il insiste sur l'unique Eglise, celle de Vatican II.

Malgré ces déceptions, je signe le protocole le 5 mai. Mais déjà la date de la consécration épiscopale fait problème. Puis un projet de lettre de demande de pardon au Pape m'est mis entre les mains. Je me vois obligé d'écrire une lettre menaçant de faire les consécration épiscopales pour arriver à avoir la date du 15 août pour la consécration épiscopale. Le climat n'est plus du tout à la collaboration fraternelle et à une pure et simple reconnaissance de la Fraternité. Pour Rome le but des colloques est la réconciliation, comme le dit le Cardinal Gagnon, dans un entretien accordé au journal italien *L'Avvenire*, c'est-à-dire le retour de la brebis égaré dans la bergerie. C'est ce que j'exprime dans la lettre au Pape du 2 juin : « Le but des colloques n'est pas le même pour vous que pour nous ». » Monseigneur Lefebvre dans un texte du 19 juin 1988.

7 « ... en même temps que je donnais la signature pour le protocole, à la même minute, l'envoyé du cardinal Ratzinger qui m'apportait ce protocole à signer, me confiait ensuite une lettre, dans laquelle il me demandait de solliciter le pardon pour les erreurs que je faisais.

« Si je suis dans l'erreur, si j'enseigne des erreurs, il est clair qu'on va me remettre dans la vérité, dans l'esprit de ceux qui m'envoie cette feuille à signer. C'est-à-dire, si vous reconnaissez vos erreurs, nous vous aiderons à revenir dans la vérité... » Monseigneur Lefebvre, sermon du 30 juin 1988, dans *Fideliter*, N°64, juillet-août 1988, p. 5.

8 « Nous n'avons pas la même façon de concevoir la réconciliation. Le cardinal Ratzinger la voit dans le sens de nous réduire, de nous ramener à Vatican II. Nous, nous la voyons comme un retour de Rome à la Tradition. On ne s'entend pas. C'est un dialogue de sourds. » Mgr Lefebvre dans une entrevue donnée à *Fideliter*, N°66, novembre-décembre 1988, p. 12.

9 Il est vrai que nous ne respectons pas la forme canonique dans la célébration de nos mariages. Ils sont cependant valides en raison du canon 1116 (1098 dans l'ancien Code) : §1. S'il n'est pas possible d'avoir ou d'aller trouver sans grave inconvénient un assistant compétent selon le droit, les personnes qui veulent contracter un vrai mariage peuvent le contracter valablement et licitement devant les seuls témoins : 1° en cas de danger de mort ; 2° en dehors du danger de mort, pourvu qu'avec prudence il soit prévu que cette situation durera un mois. §2. Dans les deux cas, si un prêtre ou diacre peut être présent, il doit être appelé et être présent avec les témoins à la célébration du mariage, restant sauve la validité du mariage devant les seuls témoins.

La déclaration d'intention demandée par la Fraternité aux futurs époux mentionnent trois graves inconvénients :

« Je reconnais pleinement que la situation dans l'Eglise ne me permet pas de me marier dans ma paroisse, ni une paroisse de mon diocèse.

- tant en raison des risques pour la foi que les modernistes dissolvent dans l'oecuménisme,
- qu'en raison de la morale, particulièrement de la morale conjugale quant à l'obligation de procréer
- qu'en raison de la liturgie nouvelle. »

10 Nous donnons ici, sous réserves, les cinq conditions tel que communiquées par I. Media le 24 juin.

« 1 - Engagement à une réponse proportionnée à la générosité du pape.

2 - Engagement à éviter toute intervention publique qui ne respecte pas la personne du pape et qui puisse être négative pour la charité ecclésiale.

3 - Engagement à éviter la prétention d'un magistère supérieur à celui du Saint Père et de ne pas désigner la Fraternité en opposition à l'Eglise.

4 - Engagement à démontrer la volonté d'agir honnêtement dans la pleine charité ecclésiale et dans le respect de l'autorité du vicairé du Christ.

5 - Engagement à respecter la date - fixée à la fin du mois de juin - pour répondre positivement. Celle-ci sera une condition requise et nécessaire comme préparation immédiate à l'adhésion pour avoir la pleine communion. »

## LES RALLIÉS, 20 ANS APRÈS L'ÉPREUVE DES FAITS : DES COMPROMIS DOCTRINAUX

20 ans après, le constant est accablant. Comme le notait M. l'abbé de Cacqueray le 22 avril 2007, « *au fur et à mesure que se sont ralliés à la Rome conciliaire différents monastères, instituts ou prêtres isolés, il s'est toujours produit un affadissement, un gauchissement des idées qui s'est d'abord opéré par le remplacement ou le détournement de sens d'un mot puis de quelques uns : Il suffit d'avoir consenti à l'un d'entre eux – car il existe normalement une cohérence dans une pensée – pour qu'il en amène d'autres à germer, qui vont lui imposer peu à peu une tout autre orientation. Quelques années après, l'on se frotte les yeux en se demandant comment il est possible qu'un tel fossé ait pu se creuser* »<sup>1</sup>. Ouvrons justement les yeux, car doctrinalement, ces instituts ont cédé sur :

**La messe.** Curieusement, ces instituts qui passent pour être les champions de la liturgie ont tous lâché sur ce point en reconnaissant la légitimité de la nouvelle messe et en se taisant logiquement sur la nocivité de celle-ci<sup>2</sup>. Mentionnons Dom Gérard, abbé du Barroux (le 27 avril 1995), Mgr Wach, supérieur du Christ-Roi (le 21 décembre 1991), Mgr Rifan, supérieur de l'Institut saint Jean-Marie Vianney de Campos (le 8 décembre 2004) qui ont tous concélébré dans le nouveau rite<sup>3</sup>. Nous pourrions citer également et abondamment la revue *Sedes Sapientiae* qui défendait la parfaite orthodoxie de la nouvelle liturgie<sup>4</sup> ou M. l'abbé Ribeton, supérieur actuel du district de France de la FSSP<sup>5</sup> ou encore messieurs les abbés de Tanouarn et C. Héry (de l'IBP) défendant l'un la légitimité<sup>6</sup>, l'autre la valeur<sup>7</sup> de nouveau rite.

**La liberté religieuse :** c'est le cas du Barroux avec la justification de la liberté religieuse par le Père Basile dans sa très longue thèse ; c'est le cas de l'IBP, avec un article de l'abbé C. Héry qui encense le passage du Discours de Benoît XVI de décembre 2005 où il est question de la liberté religieuse<sup>8</sup> ;

**L'ecclésiologie** du *subsistit in* avec le ralliement enthousiaste de M. l'abbé Ph. Laguerie à l'interprétation désormais classique de Rome<sup>9</sup> ;

**L'œcuménisme.** Voici ce qu'osait déclarer il y a quelques années, l'ancien supérieur et cofondateur de la Fraternité Saint-Pierre, M. l'abbé Bisig : « *Je ne vois rien de mauvais dans le fait que des catholiques se donnent un rendez-vous avec des non-catholiques, qu'ils s'entretiennent avec eux, ect. Assise avait en un certain sens, une grande importance, dans la mesure où, dans le cadre de la prière pour la paix, se rencontraient les fidèles des différentes religions* »<sup>10</sup>.

**Du nouveau code de droit canonique** que tous ces instituts ont adoptés sans sourciller.

Et la liste pourrait se rallonger encore. Un dernier point à ce sujet. Pas un mot, pas l'ombre d'une critique à l'égard des scandales doctrinaux de Rome. N'y aurait-il que ce silence à mettre à la charge de ces instituts ainsi muselés, cela serait une preuve suffisante que cette attitude de soumission à la Rome moderniste reste vouée à l'échec.

1 L'abbé Laguerie à la croisée des chemins

2 Deux exceptions à notre connaissance. La première vient de l'IBP [Institut du Bon Pasteur]La seconde vient de *Renaissance catholique*.

3 A noter que Mgr Rifan eut l'impudence de déclarer qu'il avait simulé cette concélébration. Cela en dit long sur le courage et l'honnêteté d'un tel évêque. De plus, et à propos des instituts ralliés après les sacres, comme Campos ou l'IBP qui se basent sur un changement de Rome non en 1988 mais à la fin du règne de Jean-Paul II ou au début de celui de Benoît XVI, le raisonnement reste essentiellement le même : on peut maintenant faire confiance à Rome. L'évolution rapide de ces instituts (mentionnés dans cet article) ou la stabilité des idées modernistes à Rome démontre l'irréalisme d'un tel jugement.

4 « *Qu'il s'agissent de la valeur et de la sainteté des anciens et nouveaux livres [liturgiques], un clerc adhérant à l'usage ancien ou nouveau ne pourrait se dire pleinement catholique s'il laissait subsister une ambiguïté sur ses convictions intimes en ces matières.* » Abbé Pierre-Olivier, *Accueillir le Motu proprio* dans *Sedes sapientiae*, N 101, automne 2007, p. 28. On aimerait demander à cet abbé ce que signifie pour lui être non pleinement catholique... Comprendons nous bien. Que celui qui n'a jamais commis d'écart de plume leur jette le premier calame. Il ne s'agit pas de cela ici mais ne montrer que ce ne sont justement pas des écarts de plume mais le résultat d'une position pratique.

5 « *Je ne crois pas que célébrer la messe selon le nouvel ordo puisse en soi constituer un désordre moral objectif.* » (Intervention sur le *Forum Catholique* du 13/11/2006). Mgr Lefebvre disait exactement le contraire : « *La nouvelle Messe conduit au péché contre la foi, et c'est un des péchés les plus graves, les plus dangereux (...)* Autant conclure qu'un personne qui serait consciente et avertie du danger de cette messe, et qui s'y rendrait, ferait certainement au